93543 - Peut elle épouser un homme pieux mais pauvre?

question

Je suis une musulmane divorcée de 50 ans. J'ai fait la connaissance d'un homme divorcé de 54 ans. Ce qui m'a attiré vers lui et m'a inspiré son amour , c'est sa piété, en dépit de sa pauvreté. Etant moi-même pieuse, animée de la crainte d'Allah et soucieuse de préserver ma chasteté, je veux l'épouser malgré sa pauvreté et la réticence qu'elle inspire à ma mère. Commettrais-je un péché en l'épousant? Serai-je récompensée pour les dépenses que je ferai au profit de mon mari? La dot que je demande n'est qu'une simple bague en or, n'étant pas matérialiste et ne voulant que faire du bien pour complaire à Allah Très Haut. Célibataire depuis 20 ans, je m'occupais de l'éducation de ma fille et prenais soin de mon cher père jusqu'à sa mort (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde et l'accorder à tous les musulmans) survenue alors qu'il était tout satisfait de moi. Maintenant, j'éprouve le besoin de me marier. Dites-moi ce qu'il en est. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Si l'homme en question est d'une moralité et d'une piété satisfaisantes, il n'y a aucun mal à l'épouser, même s'il est pauvre, compte tenu de ce qui a été rapporté par at-Tirmidhi (1084) d'après un hadith d'Abou Hourayra (P.A.a) selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Si un homme d'une piété et d'une moralité satisfaisante vous adresse une demande de mariage, donnez lui épouse. Autrement, il y aura tentation et une grande détérioration (des mœurs) sur terre. (Jugé bon par al-Albani dans Sahihi Tirmidhi). Il n' ya aucun mal à ce qu'il profite de vos biens avec votre consentement. Vous serez récompensée pour les dépenses et la bienfaisance que vous faites pour lui. Le Très Haut dit: Si elles vous en cèdent une partie de gaité

de cœur, mangez le bien rassurés. (Coran,4:4)

La pauvreté n'est pas un défaut. La fortune est instable. Le pauvre peut devenir riche. Le Très Haut dit: Mariez les célibataires d'entre vous et les gens de bien parmi vos esclaves, hommes et femmes . S'ils sont besogneux, Allah les rendra riches par Sa grâce. Car (la grâce d') Allah est immense et Il est Omniscient. (Coran,24: 32) Il convient que tu arrives à convaincre ta mère que l'argent n'est pas ce qui permet de mesurer les gens. C'est plutôt la piété et la bonne action.

Vous ne commettriez aucun péché si votre mère persistait dans son avis alors que vous voulez vous marier avec l'homme. La validité du mariage requiert cependant l'implication de votre tuteur légal, compte tenu de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): Point de mariage sans tuteur (Rapporté par Abou Dawoud, 2085 et par at-Tirmidhi, 1101 et par Ibn Madja, 1881 d'après un hadith d'Abou Moussa al-Acharai, et jugé authentique par al-Albani dans Sahihi at-Titmidh

Le tuteur d'une femme c'est son père, son fils , son frère puis son neveu puis son oncle paternel puis son cousin paternel selon le degré de parenté des parents de la lignée paternelle. En l'absence d'un tuteur, le cadi peut se charger du mariage en application de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): S'ils se disputent, l'Autorité (publique) assure la tutelle de celui/celle qui n'a pas de tuteur. (Rapporté par Ahamd,24417 et par Abou Dawoud,2083 et par at-Tirmidhi, 1102) et jugé authentique par al-Albani dans Sahihi al-Djami' n° 2709.

Le fait pour une femme de veiller à se marier et à faciliter son mariage reflète sa maturité et traduit une bonne réflexion. Nous demandons à Allah de lui faciliter l'affaire et de bien conduire ses pas.

Allah le sait mieux.